

COMMUNE : 069 LE BOUSCAT

ARRONDISSEMENT : 33 BORDEAUX

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DU BOUSCAT



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2014

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2014

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2013 (1)	Taux d'imposition communaux de 2013 (2)	Taux d'imposition plafonnés 2014 (3)	Bases d'imposition prévisionnelles 2014 (4)	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) (5)
36 308 410	21,18	>>>	37 110 000	7 859 898
29 484 840	27,92	>>>	30 101 000	8 404 199
50 430	61,87	>>>	45 100	27 903
CFE.....		>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants (4)				Total : 16 292 000

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

16 811 268 - 519 268 - 16 292 000

Produit nécessaire à l'équilibre du budget

Total allocations compensatrices

Versement GIR (10) - Prélèvement GIR (11) - Prélèvement pour le FSRIF (12)

Produit des IFER (8) - Produit de la CVAE (9) = 16 292 000

Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)

TASCOM (16) - DCRTP (18)

2. CALCUL DES TAUX 2014 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2013 (col.2 ou 3) (6)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (7)	Taux de référence 2014 (col.6 x col.8) (9)	3. TAUX VOTES (12)	Bases d'imposition prévisionnelles 2014 (11)	Produit correspondant (col.10 x col.11) (12)
21,18	Produit attendu 16 292 000	21,18	21,18	37 110 000	7 859 898
27,92	= 1,000000	27,92	27,92	30 101 000	8 404 199
61,87	(6 décimales)	61,87	61,87	45 100	27 903
>>>	Produit à taux constants				

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2014 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) : NON

A BORDEAUX

Le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES

M. DE VOYER D'ARGENSON

le 07 MARS 2014

Le préfet,

le

A de Bourcat
Le maire,
Patrick Bollet

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES.
ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION DE VOTE DES TAUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300692-20140204-040214-2a-BF

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/05/2014
Publication : 15/05/2014

COMMUNE : 069 LE BOUSCAT

ARRONDISSEMENT : 33 BORDEAUX

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DU BOUSCAT



N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2014

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2014

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (6)

- Taxe d'habitation :**
- Taxe foncière (bâti) :**
- a. Personnes de condition modeste
 - b. ZFU, ZUS, baux à réhabilitation
 - c. Exonération de longue durée (logements sociaux)
- Taxe foncière (non bâti) :**
- Taxe professionnelle / CFE :**
- a. Dotation unique spécifique (TP)
 - b. Réduction des bases des créations d'établissements
 - c. Exonération en zones d'aménagement du territoire
 - d. Abattement de 25% en Corse
- Dotation pour perte de THLY :**

402 980
56 376
0
28 334
684
30 894
0
0

2. BASES NON TAXEES (7)

- Bases exonérées par le conseil municipal**
- Taxe foncière (bâti)
 - Taxe foncière (non bâti)
 - Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Bases exonérées par la loi dans certaines zones**
- Taxe foncière (bâti)
 - Taxe foncière (non bâti)
 - Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles**
- 3. CVAE (8)**
- a. CVAE : part nette versée par les entreprises
 - b. CVAE : part dégrévée
 - c. CVAE : part relative aux exonérations compensées
 - d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées

1 050
>>>
>>>
>>>

4. PRODUIT DES IFR (9)

- Éoliennes & hydrauliques
- Centrales électriques
- Centrales photovoltaïques
- Centrales hydrauliques
- Transformateurs
- Stations radioélectriques
- Gaz - Stockage, transport...

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX (10)

	Taux moyens communaux de 2013, au niveau départemental (14)		Taux 2013 des EPCI (16)	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2014 (col.15 - col.16)
	national (13)	départemental		
Taxe d'habitation.....	23,88	27,13	8,22000	59,61
Taxe foncière (bâti).....	20,11	25,12	>>>	62,80
Taxe foncière (non bâti).	48,94	53,95	3,23000	131,65
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE (17)

Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	
	national	communal
>>>	>>>	>>>
Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2013 :	>>>	>>>
Taux de CFE perçue en 2013 par le SAN, la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	>>>	34,91

DIMINUTION SANS LIEN (18)

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés